

**DEVELOPPER LA MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE
DES APPRENANTS ET DES PERSONNELS**

<p>Axes stratégiques auxquels l'action se réfère.</p>	<p>Axe 2 : Autonomie Axe 5 : Innovation pédagogique</p>
<p>Eléments du diagnostic qui justifient l'action</p>	<p>La pédagogie est toujours au cœur des actions de coopération internationale qui portent sur les aspects professionnels, linguistiques et culturels</p> <p>La trop grande part de bénévolat freine l'implication des personnels alors que des possibilités existent pour tous</p>
<p>Objectif(s) opérationnel(s)</p>	<p>Favoriser les mobilités individuelles et collectives des apprenants (élèves, étudiants, apprentis, adultes) et des personnels (accompagnement, participation à des projets spécifiques)</p> <p>Encourager les personnels à acquérir des compétences dans le cadre de la formation continue.</p> <p>Favoriser l'accueil des apprenants et personnels dans les établissements étrangers partenaires</p> <p>Mobilisation les équipes pédagogiques de chaque filière de formation</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Mise en place officielle de la commission locale de coopération européenne et internationale au sein de L'EPLEFPA du Périgord,</p> <p>Inviter les apprenants et les personnels à témoigner de leurs expériences afin d'inciter de nouveaux candidats au départ,</p> <p>Mobiliser les apprenants et les personnels dans les démarches et le montage des projets,</p> <p>Assurer la gestion administrative et financière des actions,</p> <p>Donner une dimension européenne ou internationale à certains objectifs des référentiels de formation,</p> <p>Valoriser les expériences de coopération européenne et internationale comme atout dans l'insertion professionnelle des apprenants (CV, portfolio, Europass),</p> <p>Assurer une veille des programmes européens et internationaux afin de disposer d'une connaissance des dispositifs et des opportunités,</p> <p>S'appuyer sur les dispositifs et structures existants au</p>

	niveau national et régional: France-Europea et STELAA, animateurs géographiques, lycées agricoles, viticoles et agro-alimentaires européens, chargés de mission
Pilotage	Les deux responsables de la coopération internationale : Jean- Marc Bayle et Yannick Legentil
Publics bénéficiaires	Apprenants et personnels
Ressources nécessaires mobilisables en interne ou à mobiliser	Un enseignant responsable par filière de formation Mutualisation des compétences au niveau de l'EPLEFPA du Périgord Mobilisation des partenaires techniques: traduction, animation, communication.. Partenaires financiers Union Européenne, MAAPRAT, MAE, collectivités territoriales...
Echéancier	Les actions sont à mettre en œuvre dès que des projets se font jour d'ici la fin de l'année scolaire. Sinon à partir de la rentrée de septembre 2012. D'ici juin 2013, toutes les actions auront vu la première phase de leur mise en œuvre
Indicateurs de réussite	Le nombre d'actions entreprises Le nombre de participants par action Le nombre d'apprenants et de membres du personnel ayant réalisé des mobilités à l'international Le départ de chaque apprenant une fois au moins au cours de son cycle de formation Les enquêtes de satisfaction (HERMES)
Évaluation	Chaque année scolaire l'équipe de direction, la commission de coopération européenne et internationale et les équipes pédagogiques concernées mesurent l'atteinte des objectifs à l'aide des indicateurs de réussite